

LA CONSIGNE EN VERRE : **une vieille idée d'avenir**

Depuis le mois de juin dernier, quatre régions de France expérimentent le retour de la consigne en verre dans les supermarchés. Le dispositif doit être généralisé à l'ensemble du pays en 2027. Preuve que la filière est en plein développement, apportant, avec elle, son lot d'enjeux pour les entreprises du secteur.



Chloé Cenard

Quand les anciennes générations parlent de la consigne en verre, elles évoquent souvent ces bouteilles de lait qu'elles devaient ramener à l'épicerie contre quelques centimes de francs. Officiellement abandonnée dans les années 1990 au profit de l'emballage à usage unique, la consigne en verre est actuellement en train de faire son grand retour en France. Dans une démarche de réduction des déchets et d'émission de CO₂, la filière s'est d'abord construite à l'échelle locale, lancée par des petites entreprises ou portées par des enseignes spécialisées mais le secteur se structure petit à petit avec, à terme, des objectifs de réemploi quasi-industriel. Depuis le 12 juin dernier, plus de 80 magasins de quatre régions françaises : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire et Hauts-de-France, ont des emballages réemployables dans leurs rayons. Une initiative du projet «ReUse», lancé en 2023 par l'éco-organisme Citeo, chargé par l'État de gérer le

recyclage des emballages ménagers. En octobre 2025, près de 750 supermarchés devraient être concernés.

Un projet collectif de la filière

Dans ces supermarchés partenaires, les bouteilles en verre consignées sont bien identifiables. Avec leur étiquette violette et orange, elles portent cette inscription : «*rapportez-moi pour réemploi*». Une expérimentation qui s'est organisée avec les acteurs du secteur déjà en place. «*Nous sommes là pour accompagner ces changements et pour aider les entreprises du secteur à se développer*, assure Ana Fernandez Rodriguez, directrice des dispositifs de réemploi chez Citeo. *Par exemple, des entreprises de lavage des contenants en verre existent déjà car elles font ce travail pour des bouteilles de bière ou de vin. L'enjeu c'est de les aider à monter dans l'industrialisation de leurs activités et dans la qualité*

JE DÉCOUVRE le réemploi

Les produits éligibles sont identifiables grâce au logo "défi zéro déchet x Loop" situé sur l'étiquette prix.



1 J'achète mes produits consignés en magasin



Je récupère ma consigne en déposant mes emballages vides à la borne

2



3 Ils seront lavés et remplis à nouveau

Le réemploi permet...

d'éviter 79 % d'émissions de gaz à effet de serre et de réduire de 33% la consommation d'eau par rapport à des bouteilles en verre à usage unique.

RAPPORTEZ-MOI
POUR RÉEMPLOI



jaimemesbouteilles.fr

↑ Les consommateurs sont accompagnés et guidés pour intégrer de nouvelles habitudes : identifier et privilégier les bouteilles réemployables lors de leurs achats, puis les rapporter via des points de collecte sur les lieux de vente.

quotidienne pour travailler avec des volumes beaucoup plus importants.» Les plus petites structures de réemploi se posent aussi des questions d'organisation et d'expansion. La production de bouteilles en verre standardisées est la première chose à laquelle a dû penser la société coopérative Revera, au moment de la structuration de sa filière de réemploi en Auvergne-Rhône-Alpes. «Pour qu'une bouteille soit réemployable, il faut qu'elle ait un format standard et qu'elle ait une étiquette qui se décolle au lavage. Les fabricants de bouteilles et les imprimeurs doivent donc adapter leur production à cela», explique Stéphane Robert, chargé de communication. En 2024, Revera a réemployé plus de 500 000 bouteilles à travers 315 points de collecte. Les ajustements sont nombreux mais pour que le système de réemploi fonctionne, «il faut qu'il puisse venir épouser au maximum les

chaînes de conditionnement et les chaînes logistiques déjà existantes, pour qu'il ait le moins d'impact possible», défend Célia Rennesson, fondatrice du réseau Vrac et Réemploi.

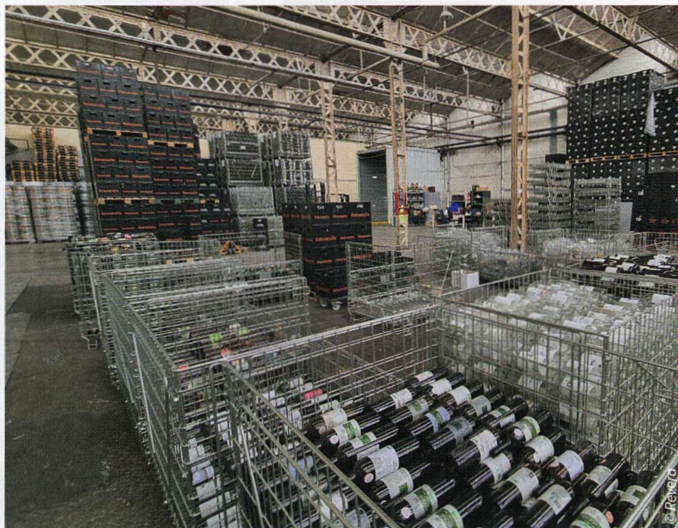


L'objectif est de devenir un interlocuteur unique dans la région pour de grands acteurs d'envergure nationale (...)

Pour que le réemploi se développe à grande échelle, l'organisation de la filière se doit d'être collective selon Stéphane Robert, chargé de communication chez Revera, filière de réemploi des bouteilles en verre en Auvergne-Rhône-Alpes. La société coopérative a par exemple pour projet de s'associer à huit opérateurs du réemploi. «L'objectif c'est de devenir un interlocuteur unique dans la région pour de grands acteurs d'envergure nationale et en fonction des besoins, dispatcher le travail aux membres opérationnels.»

Implication économique

Le dispositif «ReUse» de Citeo doit être généralisé à l'échelle nationale en 2027, date à laquelle 10% des emballages mis sur le marché devront être issus du réemploi d'après la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec), votée en 2020. À terme, le dispositif



1 Récupération, stockage, lavage puis livraison. Le cycle industriel de la consigne en verre se met en place pour traiter des volumes de plus en plus importants.

devrait permettre de générer 2 milliards d'emballages réemployables selon Citeo. Ce qui implique également une vraie réorganisation pour les magasins commercialisant des contenants en verre consignés. « Cela ne va pas être différent au niveau de la mise en rayon. En revanche, c'est une vraie logistique au niveau de l'espace pour les magasins qui proposent de la consigne en verre », note Célia Rennesson. Dans le cadre de l'expérimentation de Citeo, les supermarchés doivent être équipés de machines qui récupèrent les emballages vides. « Nous essayons de faire les machines les plus compactes possibles, c'est-à-dire que la plus grande fait un mètre par un mètre », décrit Ana Fernandez Rodriguez, directrice des dispositifs de réemploi chez Citeo. Les magasins doivent libérer dans leur réserve une surface équivalente à une

palette voire deux palettes pour stocker les bacs vides qui vont dans la machine et les pleins qui doivent être collectés. « L'objectif ce n'est pas de multiplier le nombre de bacs, mais plutôt que la collecte se fasse soit à des fréquences données, toutes les deux semaines actuellement, soit lorsqu'il y a une demande car la machine est pleine. Dans ce cas-là, l'opérateur a 48 heures pour passer récupérer le verre », détaille-t-elle. Les magasins doivent aussi être équipés de logiciel de caisse adapté.

16 Millions

C'est le nombre de Français concernés par l'expérimentation «ReUse» menée par Citeo.

Face à ces enjeux de réorganisation, les collectivités locales sont appelées à s'impliquer. « C'est un vrai changement d'habitude pour elles car pendant 40 ans, elles ont financé des silos à verre, des filières de recyclage et là, il faut qu'elles arrivent à détourner un peu du budget recyclage pour soutenir le réemploi », insiste Stéphane Robert, chargé de communication chez Revera, filière de réemploi des bouteilles en verre en Auvergne-Rhône-Alpes. Un enjeu de taille d'autant que le réemploi présente de réelles perspectives écologiques et économiques. Selon Citeo, par rapport à l'usage unique des emballages en verre, le réemploi produit 4 fois moins de CO₂ et d'énergie. Pour ce qui est des emplois, d'après le dernier baromètre économique de la filière du Vrac et du réemploi (mai 2024), la création d'emplois pourrait suivre le développement du secteur. ◆